

L'urbanisme culturel

Un concept pour la mise en scène des villes touristiques

PASCALE MOTTURA

DIRECTRICE D'ÉTUDES
PROSPECTIVE & PATRIMOINE (*)

(*) Agence de consultants pour la valorisation et le développement économique du patrimoine culturel. Principales références en matière d'urbanisme culturel : Aigues-Mortes, Aix-en-Provence, Beaucaire, Carcassonne, Cluny, Marmoutier, Port-Louis, Saint-Pierre de la Martinique, ...

À l'heure où les frontières s'ouvrent en Europe, les villes comme les régions cherchent à mieux connaître et exploiter leurs caractères spécifiques, afin de se construire une image séduisante leur permettant de se distinguer et de s'assurer ainsi un dynamisme et une prospérité économique. Une ville dont l'identité est clairement revendiquée et valorisée exerce une force d'attraction auprès des publics touristiques, mais capte également des investisseurs et une population potentielle, désireuse de s'y implanter et d'y travailler.

Le tourisme urbain est un centre d'intérêt récent pour le ministère du Tourisme, qui le classe parmi les grands secteurs d'intervention propres au tourisme culturel, au même titre que la valorisation touristique des musées, monuments et sites, ou encore des festivals ou de la gastronomie. Mais le tourisme urbain a la particularité, et c'est là toute sa richesse et sa complexité, de rassembler tous ces items dans une offre globale reposant sur la mise en valeur et la mise en marché de l'ensemble des atouts touristiques d'une ville.

Un nouveau regard sur le patrimoine urbain

Le regard sur les villes a changé avec la création, il y a trente-deux ans, des secteurs sauvegardés. En 1962 en effet, sous l'impulsion d'André Malraux, la France s'est dotée d'une législation originale visant à protéger les quartiers historiques des destructions ou des restaurations intempestives. La loi Malraux est l'expression de la prise de conscience de la nécessité de conserver le patrimoine urbain avec tous ses composants, ses traces, et non plus seulement les grands monuments de prestige. Le relais a été pris ensuite par les ZPPAU (zones de protection du patrimoine architectural et urbain).

Ce type de mission débute par un état des lieux pluriel, comprenant un inventaire des données géo-économiques et des ressources touristiques (patrimoine historique, architectural, culturel, naturel et ethnologique) du site urbain, assorti d'un audit de l'offre patrimoniale et culturelle et de l'activité touristique existantes. On accède ainsi à une lecture globale, dévoilant toute la polysémie urbaine.

Des entretiens menés avec un grand nombre d'interlocuteurs locaux et régionaux permettent, tout au long de la mission, de préciser les enjeux de développement, la demande et les besoins des différents acteurs de la culture et du tourisme concernés par le projet. Ce dialogue facilite l'émergence d'un projet culturel et touristique d'envergure, par la recherche d'un consensus et d'un esprit de coopération entre les diverses instances territoriales concernées.

Complétées par un examen de l'environnement culturel et touristique de la ville (connaissance de l'offre et des formes de tourisme pratiquées dans le département et la région, et de la politique des instances touristiques), ces diverses analyses permettent d'évaluer les atouts et les contraintes du site et de positionner le projet de valorisation de manière pertinente.

Un schéma directeur nécessite au préalable le choix d'une idée-force propre à exprimer le particularisme d'un site urbain et à fédérer sous une même identité l'ensemble des actions préconisées. Le site doit être chargé de signes positifs, pour capter les touristes, mais aussi pour séduire les entrepreneurs touristiques. Il doit se doter d'une enseigne forte, pour être crédible dans ses projets de développement économique et de rayonnement culturel. Comme toute structure, une ville doit avoir une image qu'il faut construire et valoriser comme élément référentiel de son existence : le concept choisi a pour objet de structurer la représentation mentale du site.

Après avoir distingué des axes directeurs de mise en valeur, on définit un programme d'actions et de recommandations pour organiser l'accueil et l'exploration du site, communiquer l'histoire, animer et mettre en scène la cité. Ainsi peuvent être proposés la création d'un centre d'accueil et d'information et celle d'un "atelier du patrimoine" destinés tant à la population locale que touristique, l'amélioration de la signalétique, la mise en place de circuits thématiques, l'organisation de

festivals, l'aménagement de structures muséales, des modalités de relance de l'artisanat, l'intégration de l'art contemporain dans la ville...

Cette projection dans un futur volontaire prend en compte tous les aspects de la ville, dans sa morphologie tant bâtie qu'écologique, son vécu quotidien, sa gestion culturelle, sa réalité touristique...

Un volet consacré à la reconquête urbaine comprend simultanément un programme de réhabilitation, l'amélioration qualitative de l'accueil et la maîtrise quantitative de la fréquentation, tant pour protéger le patrimoine que pour réaménager le centre historique. Ce chapitre contribue à faire comprendre que la conservation est conçue dans l'optique d'assurer la pérennité du patrimoine, par sa réhabilitation et son adaptation à un vécu culturel, social et économique.

Par conséquent, il ne s'agit pas seulement de mener une action passive de préservation mais d'adapter continuellement le patrimoine architectural ou les sites sensibles aux besoins de l'opération globale de valorisation. Il s'agit de mailler le site par des pôles d'intérêt touristique et économique qui ponctuent sa découverte.

Ces implantations, ou nouvelles fonctions urbaines, doivent s'intégrer et se soumettre à l'ordre de l'ensemble, et notamment s'adapter aux tracés originels. Pour aménager l'avenir, il faut s'appliquer à dégager et mettre en valeur les traces urbaines qui ont, par strates successives, composé la ville. Les interventions préconisées auront pour effet, par exemple, d'imprimer à la ville des axes directeurs, pour appuyer l'appréhension et l'organisation urbaine des pôles majeurs suivant les propres traces organiques ; d'assurer une lecture urbaine cohérente et proportionnée par la conservation de la régularité parcellaire ; d'implanter les sites culturels selon une hiérarchie fonctionnelle, une volonté esthétique et symbolique dans la ville ; de ménager des panoramas et des perspectives pour mettre en scène la ville et, plus particulièrement, certains pôles ou quartiers en marquant un perpétuel mouvement visuel ; de privilégier la convergence des rues vers les sites culturels déterminée par les courants de circulation ; de valoriser le réseau viaire pour signaler les points forts du site ; etc.

L'ensemble des actions, étayées d'une manière très fournie, sont hiérarchisées et chiffrées. La ville bénéficie alors d'un projet culturel fort, qui se traduit sur le plan urbain, économique, social et touristique.

De fait, l'acception du terme patrimoine ne se limite plus à désigner une œuvre architecturale monumentale, mais s'est élargie à tous les témoins archéologiques, historiques, artistiques, ethnographiques, scientifiques, techniques, urbanistiques ou paysagers reflétant une société donnée.

À ce titre, un jardin importe autant qu'une église, un bateau est aussi intéressant qu'un château, une usine qu'un hôtel particulier.

De même, l'extension du concept de patrimoine a permis d'accroître son appréhension territoriale : l'analyse du patrimoine a commencé par prendre en compte les abords d'un monument (loi de 1930), puis a fini par considérer un paysage ou une ville comme une entité patrimoniale en soi.

La notion de *ville d'art et d'histoire* est née de l'impact induit par les secteurs sauvegardés et de l'engouement qu'ils ont suscité auprès des habitants qui, dès lors, ont redécouvert leur ville "comme des touristes". Chaque convention signée entre une commune et la Caisse nationale des monuments historiques et des sites établit un programme d'actions, dont l'objectif principal est de sensibiliser et d'initier les habitants, comme les visiteurs de passage, à l'intérêt et à la valeur du patrimoine architectural et urbain.

Ces procédures de protection et de labélisation ont probablement contribué à forger le renouveau de l'aménagement du territoire : redonner une âme à nos cités avec le

principe de “*ne plus seulement aménager le territoire mais de le reconstruire*”. La nouvelle loi d'orientation, présentée au Parlement cette année, considère la diversité des identités régionales et la richesse du patrimoine urbain comme de nouvelles bases pour l'action. La culture et le patrimoine ont désormais leur place dans la construction des nouveaux espaces de vie.

La volonté de protection et de restauration du patrimoine ne découle pas d'une attitude réactionnaire et passéiste. Elle s'inscrit au contraire dans une éthique du développement urbain, répondant au souhait d'une transmission intelligente et novatrice d'un cadre de vie hérité du passé, aux hommes du présent et de l'avenir ; elle joue sur la complémentarité d'un centre ancien et de l'espace contemporain qui s'est développé en lui ou autour de lui.

Impulser un dynamisme nouveau

Le concept d'urbanisme culturel, que nous développons et appliquons depuis plus de dix ans, répond à cette problématique. Cette idée originale a été appliquée en premier lieu à des villes comme Carcassonne ou Aigues-Mortes, cités qui éprouvent les effets pervers de la forte valence touristique de leur patrimoine. La réflexion portait alors sur le rétablissement d'un équilibre entre l'espace citadin et l'espace touristique, en n'adaptant pas la ville au tourisme, mais plutôt en acclimatant le tourisme à ses hôtes (ce qui implique, entre autres, une large participation des habitants), ceci afin de développer un tourisme maîtrisé et non plus subi.

L'urbanisme culturel est une manière nouvelle d'appréhender et de faire la ville pour le bien-être des habitants, comme pour les publics de passage. Il ne se contente pas d'un programme d'embellissement et d'animation mais permet, par l'étude de toutes les facettes d'une réalité urbaine, de dépasser les fragmentations physique et mentale de l'espace urbain, de faire émerger toute la quintessence d'un lieu, son *genius loci*, pour retrouver l'histoire, la forme et la puissance de la ville. Il propose une stratégie multidimensionnelle, une prospective de la ville prenant racine dans son passé, pour dessiner la ville de demain en lui restituant ses valeurs symboliques et sa lisibilité.

La gageure est de réinventer la mémoire d'une ville, tout en respectant l'authenticité du message qu'il ne faut pas “artificialiser”, tout en le rendant facilement accessible.

Un projet d'urbanisme culturel, par l'exigence de sa qualité et grâce à une approche transversale, est le gage de la réussite du développement d'une ville car, en magnifiant son *capital-image*, il lui procure l'aura propre à impulser un dynamisme nouveau. En réinsufflant une vitalité, on conquiert de nouveaux publics et on développe de nouvelles pratiques de l'urbanité.

L'erreur d'une ville telle que Locronan en Bretagne, devenue décor d'un fonds de commerce artisanal, est évitée. L'économie locale est redynamisée, et la fierté des citadins envers leur ville est renforcée. Ainsi, on ne dépossède pas les résidents de leur identité, au contraire on exalte cette identité.

Même des villes à la physionomie quelque peu ingrate peuvent faire l'objet d'une telle démarche. Le cas de Rezé, en Loire-Atlantique, qui est devenue au XX^e siècle la banlieue de Nantes, est significatif à cet égard (cf. encadré).

Impliquer la population locale

La conduite d'un projet d'urbanisme culturel met en jeu la décision, l'action et la coopération de nombreux partenaires publics ou privés. Le passage de l'intention

PORT -LOUIS , DANS LE MORBIHAN

LE CONSTAT

Premier siège de la Compagnie des Indes orientales dès 1666, puis station balnéaire à la mode au XIX^e siècle et dans les années 1920, Port-Louis, dont le passé est riche en couleurs et en événements, a perdu son éclat d'autrefois. Son économie est atteinte par l'affaiblissement des activités de pêche et de conserverie, ainsi que par la baisse de potentiel des chantiers navals. Port-Louis est désormais la cité-dortoir de Lorient, cité *épigone* devenue le pôle économique du Morbihan.

La commune, qui a perdu 395 habitants entre 1986 et 1990, soit le quart de sa population initiale, n'attire plus de nouveaux habitants et l'on constate un vieillissement général de la population. Les commerces sont peu nombreux et en perte de vitesse.

Aujourd'hui atone, maintenant que sont éteints les derniers fastes de la station balnéaire des années 1930, Port-Louis nécessite une reconquête globale, urbanistique, touristique, culturelle, économique et sociale.

Un dysfonctionnement touristique résulte du fort impact produit par l'élément patrimonial majeur du territoire port-louisien, la Citadelle. Ce monument classé appartient au ministère de la Défense et abrite une annexe du musée de la Marine de Paris et le musée de la Compagnie des Indes de la ville de Lorient. La citadelle et ses musées reçoivent globalement 80 000 visiteurs par an, mais cette fréquentation ne génère pas, ou très peu, de retombées économiques pour Port-Louis, car les touristes ne sont pas incités à découvrir la ville et repartent aussitôt après avoir parcouru la forteresse.

Port-Louis ne possède pas d'autres monuments phares, mais l'ensemble de son patrimoine architectural et historique peut lui valoir une distinction certaine. Cependant, les autres jalons patrimoniaux (remparts, bastion du Papégault, tourelle du Lohic, lavoir de la rue des Récollets, grande poudrière, petite poudrière...), propriétés de la commune, ne bénéficient d'aucune synergie de mise en valeur et sont livrés bruts à la visite, sans aucun artefact aidant à les communiquer.

C'est pourquoi les élus ont souhaité se mobiliser autour d'un projet d'agglomération visant à favoriser le développement économique et la qualité de la vie à travers une revitalisation patrimoniale et culturelle.

LES PROPOSITIONS

Le schéma directeur d'aménagement culturel et touristique élaboré

construit une image nouvelle, qui s'appuie tant sur des atouts touristiques liés à l'environnement marin que sur la dimension historique aujourd'hui obliérée de Port-Louis.

La synthèse de l'ensemble des données recueillies et une réflexion prospective ont permis d'aboutir à la définition d'un concept qui répond à l'ambition de faire de Port-Louis le pôle historique et emblématique du pays de Lorient. La quintessence du pays de Lorient, c'est son passé maritime et militaire, celui qui est porteur de rêve et dont Port-Louis, avec sa citadelle, est véritablement l'emblème : Port-Louis s'apprécie comme le site patrimonial allégorique du pays de Lorient. Siège de la Marine royale, il conjugue l'histoire et la mer, il est la figure de proue de la rade. Port-Louis a l'aura d'un mythe et il s'agit de rendre sensible le rêve de la mer, toujours prégnant dans ce lieu de mémoire de la Marine militaire et marchande française.

L'étude consistait à apporter les bonnes réponses aux demandes formulées par les élus. En l'occurrence, il s'agissait, face à la citadelle qui marque puissamment de sa présence le territoire physique et mental de la ville mais qui n'est pas propriété communale, d'inventer un projet culturel reposant sur une idée-force capable de rivaliser avec le thème de la Compagnie des Indes, déjà exposé dans la citadelle, et bien entendu, avec celui de la Royale, qui s'impose aussi sur l'ensemble du site.

Ce sujet, qui doit devenir l'un des moteurs du développement touristique de la ville, se devait logiquement d'être complémentaire des deux autres thèmes afin que se dégagent une cohérence, une harmonie et une force d'impact de l'ensemble des équipements et des animations. C'est pourquoi le thème de la course, sujet magnifique encore bien mal traité sur le littoral français comme à l'étranger, sera enfin mis à l'honneur par la création d'un centre d'interprétation, accompagné de la réplique d'une corvette d'époque : ce sera l'occasion de *redresser* l'histoire – la légende ayant trop souvent occulté la réalité – et de faire revivre ces aventuriers de la mer que furent les corsaires, pirates et flibustiers.

Ainsi, les thèmes de la Royale, de la Compagnie des Indes et de la course s'entrecroiseront et dialogueront sur l'ensemble du site, grâce à l'aménagement des divers pôles d'intérêt : maisons anciennes, tours des remparts, poudrières, parc à boulets, bastions, chapelle...

Le Grand Siècle, le XVII^e siècle, a été privilégié tout au long du programme de valorisation car, si c'est l'époque de l'apogée de Port-Louis, c'est également le siècle d'or de la Compagnie des Indes et de la course.

REZÉ , EN LOIRE - ATLANTIQUE

À partir d'un diagnostic historique, urbain et paysager, la mission a consisté à identifier le patrimoine spécifique de la ville de Rezé, afin de constituer un inventaire typologique. Les objectifs de cette étude d'inventaire des ressources patrimoniales et paysagères sont d'améliorer la protection architecturale, d'accompagner qualitativement la politique foncière et enfin de *nourrir* la banque de données communales afin d'optimiser la gestion urbaine. Le résultat de cette mission d'inventaire constitue pour la ville un outil de dialogue et d'aide à la décision important. En effet, grâce à la caractérisation et à l'évaluation rigoureuse des sites et des éléments remarquables, cet inventaire critique permet l'élaboration d'une politique de gestion et de valorisation des richesses patrimoniales et paysagères de la ville de Rezé.

Rezé forme un panorama très complet de l'évolution urbanistique, depuis la présence des premiers sédentaires à l'époque néolithique jusqu'à nos jours. Tous les phénomènes liés à la croissance urbaine sont illustrés dans la mémoire de Rezé et forment ensemble une véritable anthologie de l'urbanisme. Le travail a consisté à observer les empreintes qui marquent

le contact entre le monde urbain et rural, à rechercher les signes de la ville, son évolution, ses ruptures... La volonté d'éclairer l'évolution urbaine séculaire des paysages urbains et naturels s'est solidement appuyée sur une accumulation de recherches et de documents, à partir d'une quête exhaustive dans la mémoire des historiens et des archives.

La société rezéenne a toujours balancé entre ville et campagne, ce qui marque encore aujourd'hui la spécificité de Rezé dans son parcellaire et le traitement architectural de sa croissance urbaine. Ses "villages", noyaux urbains, se sont diversifiés puis unifiés dans le cadre de la constitution de l'agglomération actuelle. C'est pourquoi il est indispensable de préserver l'identité de ces centres polynucléés, face à la croissance urbaine où la modernité n'excuse pas, le plus souvent, la banalité architecturale.

Cette mission a permis de faire resurgir quelques îlots urbains préservés, propices à une découverte culturelle, et sur lesquels seuls pouvait se fonder une politique touristique participant à valoriser globalement l'image de la ville.

à la réalisation est malheureusement l'étape la plus difficile à franchir. Comment faire pour que les objectifs définis soient réalisés dans leur totalité et le respect de leur cohérence, du fait de la durée limitée des mandats politiques ?

Il est primordial de faire accepter le fait qu'un projet bien pensé et bien ancré dans la réalité d'une ville doit dépasser l'identification à un pouvoir ponctuel pour devenir le projet de chaque habitant. L'engagement et la participation active et enthousiaste des citoyens est une condition *sine qua non* du succès d'une opération de revitalisation culturelle et touristique.

C'est pourquoi les commanditaires, généralement des élus, doivent prendre en main la communication publique du projet, afin de lancer et d'entreprendre les préconisations du schéma directeur.

Par ailleurs, les pouvoirs publics doivent réfléchir aux compétences à mettre en œuvre localement pour assurer la mise en œuvre du programme dans sa globalité. La création d'un poste de chef de projet, dont la mission est de servir de coordinateur entre les différents partenaires, se révèle indispensable. En effet, pour élaborer le projet de valorisation, le bureau d'études est en contact avec tous les acteurs concernés, qu'il sensibilise et fait dialoguer mais, sa mission de conception terminée, il faut soit qu'un relais s'instaure avec la mise en place d'un chargé de mission polyvalent, soit qu'une mission de réalisation soit confiée au bureau d'études.